

Règlement des roulages 2026

A remplir, à signer, à télécharger 1 fois pour 2026 à partir de votre profil sur la boutique comme décharge de responsabilité pour les évènements CMC sur circuit.

Inscription dématérialisée: inscription et paiement par carte bancaire sur le site du Carole moto Club

Fichiers dématérialisés obligatoires : ces fichiers sont disponibles sur le site et sur la boutique; par email, vous devez renvoyer signée la feuille de règlement qui fait office de décharge de responsabilité. Le paiement ne valide pas l'inscription, c'est une étape et vous devez faire les autres démarches. Seules les inscriptions dûment remplies et renvoyées par email au club seront confirmées lors de l'accueil sur circuit.

Licence et Assurance RC:

Pour les roulages organisés par le CMC, plus obligatoire de réserver un Pass Circuit sur le site de la FFM.

Pour certains roulages, soit le CMC a souscrit une RCO, soit il faudra prendre une RC au CMC ou à la FFM. Vous devez envoyer le justificatif au CMC.

Annulation et remboursement

Le club se réserve le droit d'annuler le roulage 48h avant en cas de circonstances exceptionnelles

Toute annulation intempérie peut être souscrite par le contrat payant CANCEL'R qui lie le pilote et Assuracing, Le CMC n'intervient plus pour ce type d'annulation.

Les conditions de remboursement entre pilote et Assuracing sont indiquées sur le site Assuracing, accessible à tous, veuillez en prendre note

Equipement Pilote obligatoire

Devront être en bon état et validés par les commissaires de piste les équipements suivants: casque, combinaison 1 pièce en cuir ou 2 pièces reliées par une attache, gants en cuir, bottes de moto en cuir, protection **dorsale**). Attention! la simple mousse dorsale vendue avec certains blousons ou combinaisons n'est pas suffisante. Le club exclura sans remboursement tout pilote à l'équipement non conforme. L'Airbag non obligatoire est fortement conseillé.

Moto :

En cas d'utilisation d'une moto ayant son équipement routier, il est impératif de mettre de l'adhésif sur les éléments en plastique ou en verre susceptibles de casser (glace de rétroviseur, phare, clignotant) et de rabattre ou d'enlever les rétros. Le club exclura sans remboursement toute moto dont l'état est estimé dangereux pour la sécurité

Sécurité

Respect des consignes de sécurité qui seront rappelées avant le roulage (tout manquement peut entraîner l'exclusion) lors du briefing obligatoire.

Pour toute présentation du drapeau/feu rouge sur la piste, le pilote doit • lever le bras pour prévenir les pilotes suivants • ralentir et ne plus effectuer de dépassement • finir lentement son tour et rentrer aux stands

Paddock: n'est pas libre, vous devez respecter l'emplacement attribué, la taille, les distances, le nombre d'accompagnants, la circulation limitée, la durée et les horaires imposés.

Il est interdit de laisser des déchets comme pneus, plaquettes de freins et autres polluants. L'accès à la recharge de batterie n'est pas garantie et dépend du circuit. A vérifier lors de l'inscription ou apporter son groupe électrogène.

En signant le formulaire d'inscription, le pilote déclare se conformer aux séances de tours libres et/ou d'entraînement organisées par le Carole Moto Club, et rouler sous son entière responsabilité, renonçant ainsi irrévocablement pour lui-même et tous ses ayant droits, à tous recours, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du circuit, organisateurs, équipes de secours et commissaires de piste. Par la présente il accepte les risques inhérents aux essais moto sur circuit.

Le pilote déclare avoir pris connaissance de ce texte et dégage le Carole Moto Club et ses responsables, en leur qualité d'organisateurs, de toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature qu'il soit. Il déclare renoncer en conséquence à exercer des poursuites à leur encontre pour tous dommages corporels ou matériels dus à l'utilisation de son véhicule, qu'ils soient causés à sa personne ou aux tiers et ce pendant l'évènement pour lequel il s'est inscrit.

Ce document vaut décharge de responsabilité du Carole Moto Club et de ses responsables en leur qualité d'organisateurs.

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU REGLEMENT PAR LE PILOTE et à télécharger sur votre profil créé sur la boutique du CMC.....